

L'actu du jour

Nicolas Hulot va-t-il se présenter ?

L'animateur de télé **Nicolas Hulot pourrait se présenter à l'élection présidentielle. Or, il fait partie des personnalités préférées des Français.**

Des proches de Nicolas Hulot ont affirmé que l'animateur a déjà recueilli 130 signatures de maires pour avoir le droit d'être candidat à l'élection présidentielle. Obtenir au moins 500 signatures est ainsi une condition obligatoire pour se présenter à cette élection. Jusqu'à maintenant, l'animateur de télé spécialisé dans l'écologie avait affirmé qu'il n'était pas candidat. Il avait publié un « pacte écologique », une liste de mesures à prendre pour protéger l'environnement. Ce pacte était notamment adressé aux candidats à l'élection présidentielle : Nicolas Hulot désire qu'ils reprennent ces mesures dans leur programme.

Mais l'animateur songerait désormais à être candidat lui-même. Il fait partie des Français les plus populaires et il pourrait donc espérer recevoir de nombreux votes. Mais cette candidature possible inquiète... les autres candidats. Car s'il se présente à l'élection, Nicolas Hulot prendra forcément des votes d'électeurs qui, sans lui, auraient voté pour d'autres. C'est pourquoi certains candidats tentent de lui promettre de reprendre une partie de ses idées... à condition qu'il ne soit pas candidat.

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)